

[Texte]

This is not to say they have covered everything, Mr. Howie. Human beings that we are, we all have failings. If you could improve the language, by all means do it. Many a night I sat and pored over the language as is written. Yes, I would like to see the day when it will be written in simple language.

As it is, let me say, with all due respect and due deference to my learned professors here, you parliamentarians can be proud of the Unemployment Insurance Act as it is and endeavour to improve it as you go along from time to time.

Mr. Howie: Just cause, availability, and voluntary leaving are all very, very clear to me from reading your judgments.

Mr. Justice Dubinsky: Thank you.

Mr. Howie: I am wondering if we should not improve them in the act and if it should not be an ongoing process to reduce this particular one if possible to popular language. It is really not intended to be a statute relating to penalties and technicalities.

Mr. Justice Dubinsky: I do not know. It would be very immodest of me, Mr. Howie, to say that I could be available to the Members of Parliament at a fee. I do not need it, I tell you.

• 1050

As I said before, I am not the bright guy, the bright lawyer, the bright judge; but I yield to no one in hard work and in a desire to do what is just. I have tried to do that.

Mr. Howie: The first line of appeals is the board of referees.

Mr. Justice Dubinsky: Yes.

Mr. Howie: You have a labour representative and a management representative. Now, not all the workers who pay into this fund belong to unions and not all the employers that pay into the fund belong to the Chamber of Commerce. In order that the board of referees reflects the complexion of the workers who are the guys who really put up the bucks, what improvements would you make to their appointment, their selection?

Mr. Justice Dubinsky: Frankly, at the moment I could not think of the way it is done now. The fact that they are paid by the government . . . The fact that I am paid as an umpire does not for one moment, in my humble opinion, detract from my integrity and from the fairness of my decisions, and I say that by and large for all the boards of referees.

So I could not think of anything better than for the Member of Parliament of the day to say: I recommend Mr. Howie, Mr. Allmand, and Mr. Rodriguez as prospective members of the

[Traduction]

dis-je, ne pouvait réclamer aucune prestation. Cette lacune est maintenant comblée.

Ce n'est pas dire que toutes les lacunes sont comblées, monsieur Howie. L'être humain étant ce qu'il est, nous avons tous nos faiblesses. Si vous pouvez améliorer le libellé, allez-y. J'ai consacré bien des nuits à analyser ce libellé. Oui, j'aimerais bien voir le jour où ce sera rédigé en langage clair.

Dans l'état actuel des choses, permettez-moi de vous dire, avec tout le respect et toute la déférence que je dois à mes savants professeurs ici, permettez-moi de vous dire, dis-je, que vous, parlementaires, pouvez être fiers de la Loi sur l'assurance-chômage telle qu'elle existe tout en essayant de l'améliorer de temps à autre, au fil des ans.

M. Howie: Le motif valable, la disponibilité et le départ volontaire, tout cela est absolument clair pour moi puisque j'ai lu les décisions que vous avez rendues.

M. le juge Dubinsky: Merci.

M. Howie: Je me demande s'il serait possible d'améliorer tout cela dans le texte de loi même et il faudrait peut-être un mécanisme permanent qui nous permettrait de rédiger au moins cette loi-ci en langue populaire. L'objectif n'a jamais été de créer une loi définissant pénalités et technicalités.

M. le juge Dubinsky: Je ne le sais pas. Ce serait tout le contraire de la modestie, pour moi, de vous dire, monsieur Howie, que je suis prêt à me mettre à la disposition des députés contre rémunération en espèces sonnantes et trébuchantes. Je n'en ai guère besoin, croyez-m'en.

Comme je l'ai dit plus tôt, ce n'est pas moi le petit génie, l'avocat génial, le juge brillant; mais je ne cède ma place à personne lorsqu'il s'agit de travailler fort et de voir à ce que justice soit faite. C'est ce que j'ai toujours essayé de faire.

M. Howie: Le premier appel se fait au conseil arbitral.

M. le juge Dubinsky: Oui.

M. Howie: Il y a là un représentant des employés et un autre des employeurs. Ce ne sont pas tous les travailleurs qui versent leur argent à ce fonds qui sont membres de syndicat et ce ne sont pas tous les employeurs qui versent leur écot qui font partie de la Chambre de commerce. Afin que ce conseil arbitral soit représentatif de tous les travailleurs, qui sont ceux qui doivent payer vraiment de leurs poches, quelles améliorations voudriez-vous que l'on fasse au niveau du choix et de la nomination des représentants?

M. le juge Dubinsky: Franchement, à l'heure actuelle, il ne me vient rien à l'esprit pour la façon dont les choses se passent à l'heure actuelle. Le fait qu'ils soient payés par le gouvernement . . . Le fait que je suis payé à titre de juge arbitre, à mon humble avis, n'entâche en rien ni mon intégrité ni l'équité de mes décisions et cela vaut aussi, en gros, pour tous les conseils arbitraux.

Il ne me vient donc pas à l'esprit de méthode meilleure que celle qui consiste, pour messieurs les députés, à se lever pour dire qu'ils recommandent soit M. Howie, M. Allmand et M.